

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

LANGUE : XX – ATELIER DE CONVERSATION – UE 2

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

CODE : 73 XX 42 U21 D1

**CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 705
DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX**

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 28 mars 2018,
sur avis conforme du Conseil général**

LANGUE : XX – ATELIER DE CONVERSATION – UE 2

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité d'enseignement vise à amener l'étudiant à :

- ◆ la compréhension et l'utilisation active et spontanée d'une langue de communication orale standard¹ dans le cadre de situations diversifiées de la vie courante et/ou professionnelle, en relation avec les champs thématiques abordés ;
- ◆ l'utilisation judicieuse de stratégies verbales (de réalisation, de compensation et d'évitement) et non verbales lui permettant de mobiliser et d'équilibrer ses ressources pour répondre aux exigences de la communication, et d'exécuter la tâche avec succès.

En outre, elle vise à

- ◆ permettre l'acquisition d'un outil de communication et d'information culturelle ;
- ◆ favoriser la mobilité internationale et la multiplication des échanges interpersonnels ;
- ◆ initier à d'autres modes de pensée et à d'autres types de culture ;
- ◆ contribuer à l'enrichissement de la personnalité de l'individu et au développement de son sens social ;
- ◆ offrir un outil de formation, de reconversion, de perfectionnement ou de spécialisation professionnelle.

¹ Il s'agit de «la variété de langue dans laquelle tous les membres d'une communauté linguistique acceptent de se reconnaître» (KLINKENBERG, J.- M, *Des langues romanes*, Duculot, LLN, 1994, p. 38).

1.3. Correspondance par rapport aux niveaux du C.E.C.R.L.

A l'issue de l'unité d'enseignement, et uniquement pour les acquis d'apprentissage liés à l'oral, l'étudiant qui atteint le seuil de réussite a le niveau :

B1 (oral)											
B1.1			B1.2			B1.3			B1.4		
B1.1.1	B1.1.2	B1.1.3	B1.2.1	B1.2.2	B1.2.3	B1.3.1	B1.3.2	B1.3.3	B1.4.1	B1.4.2	B1.4.3

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

Comprendre et utiliser de manière active et spontanée une langue de communication standard claire, orale et écrite, dans le cadre de situations diversifiées de la vie courante ou professionnelle.

En ce qui concerne les activités de communication langagière liées **à l'écrit**, l'étudiant sera capable de :

- ◆ en compréhension de l'écrit :
 - comprendre un texte rédigé dans une langue standard relatant des faits, des événements ou une problématique de la vie courante ;

- ◆ en production écrite :

dans un texte suivi, en utilisant des connecteurs logiques et chronologiques et en respectant la morphosyntaxe,

- produire un texte sur un sujet de la vie courante (par exemple raconter une histoire, décrire un événement, une expérience) ou s'exprimer au sujet d'un thème courant en donnant son opinion.

En ce qui concerne les activités de communication langagières liées **à l'oral**, l'étudiant sera capable de :

- ◆ en compréhension de l'oral :
 - comprendre les points principaux d'une conversation ou d'un message audio/vidéo relatif à un sujet courant ou un sujet d'ordre professionnel, exprimé dans une langue standard ;

- ◆ en interaction orale :

dans une activité ou une mise en situation exigeant spontanéité et/ou improvisation,

- prendre part, sans support écrit, à une conversation sur un sujet courant ou un sujet d'ordre professionnel et intervenir sans être nécessairement sollicité ;
- comprendre et réagir adéquatement aux propos d'un interlocuteur ;
- émettre de façon appropriée un point de vue personnel sur un thème d'intérêt général ou donner son opinion sur des problèmes pratiques,

en respectant la morphosyntaxe, avec une prononciation, une intonation et une accentuation clairement intelligibles.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

En ce qui concerne les activités de communication langagière liées à l'écrit :

- Attestation de réussite de l'UE « Langue ... - UE 4 - niveau intermédiaire » de la langue cible, n° de code 73XX22U21D2 et classée dans l'enseignement secondaire supérieur de transition.
- Attestation de réussite de l'UE « Langue en situation – UE 6 », n° de code 73XX16U21D2 et classée dans l'enseignement secondaire supérieur de transition.
- Attestation de réussite de l'étude de la langue cible d'un niveau correspondant ou supérieur à celui de « Langue ... - UE 4 - niveau intermédiaire ».

En ce qui concerne les activités de communication langagière liées à l'oral :

- Attestation de réussite de l'UE « Langue : XX – Atelier de conversation – UE 1 » de la langue cible, n° de code 73XX41U21D2 ou une attestation de réussite de la langue cible d'un niveau correspondant ou supérieur.

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable d'exercer les compétences suivantes :

la compréhension et l'utilisation active et spontanée d'une langue de communication standard orale dans le cadre de situations diversifiées de la vie courante et/ou professionnelle, en relation avec les champs thématiques abordés.

En ce qui concerne les activités de communication langagière liées à l'oral, l'étudiant sera capable de :

- en compréhension de l'oral :
 - comprendre les points principaux d'un document audio, relatif à un sujet d'actualité ou un sujet d'ordre professionnel, exprimé dans une langue standard.

- en interaction orale :

dans une activité ou une mise en situation exigeant spontanéité et/ou improvisation,

- prendre part, sans support écrit, à une conversation sur un sujet courant d'actualité ou un sujet d'ordre professionnel et intervenir sans être nécessairement sollicité ;
- comprendre et réagir adéquatement aux propos d'un interlocuteur ;
- émettre de façon appropriée un point de vue personnel sur un thème d'intérêt général et le motiver,

en respectant la morphosyntaxe, avec une prononciation, une intonation et une accentuation clairement intelligibles.

Pour déterminer le **degré de maîtrise**, il sera tenu compte

- ◆ du degré de compréhension,
- ◆ du degré d'autonomie dans les interactions,
- ◆ de l'étendue du répertoire lexical,
- ◆ du degré de correction morphosyntaxique,

- ◆ de la capacité à s'auto-corriger,
- ◆ du degré de clarté de la prononciation,
- ◆ du degré de fluidité de la production (débit, rythme, intonation et accentuation),
- ◆ du degré de pertinence des stratégies verbales et non verbales utilisées pour mener à bien la tâche.

4. PROGRAMME

Les composantes linguistiques (lexicales, grammaticales, sémantiques et phonologiques), sociolinguistiques et pragmatiques de la compétence à communiquer langagièrement seront développées à partir de **situations de communication**.

En ce qui concerne les activités de communication langagière liées à l'oral, l'étudiant sera capable de :

- ◆ en compréhension de l'oral :
 - comprendre les points principaux d'une intervention ou d'une discussion, exprimée dans une langue standard, relative à des sujets courants d'actualité ou des sujets d'ordre professionnel ;
 - comprendre les points principaux d'exposés courts sur des sujets courants ;
 - comprendre l'essentiel de documents multimédias actuels et variés (différents locuteurs, sujets et supports, etc.) ayant trait à un sujet courant et/ou à l'actualité ;
 - dans le cadre de sujets courants, inférer le sens de mots inconnus à partir du contexte.

- ◆ en interaction orale :

dans des activités et des mises en situation exigeant spontanéité et/ou improvisation, au départ de supports audio et écrits,

- prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets courants d'actualité ou des sujets d'ordre professionnel et intervenir sans être nécessairement sollicité ;
- demander à quelqu'un de clarifier ou de développer ce qui vient d'être dit ;
- rapporter ce qu'un interlocuteur a dit pour confirmer une compréhension mutuelle ;
- commenter brièvement le point de vue d'autrui ;
- échanger de l'information sur des sujets de la vie courante, socioprofessionnelle ou des sujets d'actualité ;
- exprimer un point de vue personnel sur un thème d'intérêt général ou sur des problèmes pratiques et inviter les autres à le faire ;
- exprimer de façon appropriée ses convictions, son accord ou son désaccord et les motiver ;
- décoder et adopter un langage non verbal adapté à la situation de communication (gestes, mimiques, attitudes, contact visuel, ton, etc.),

en respectant la morphosyntaxe avec une prononciation, une intonation et une accentuation clairement intelligibles.

4.1 Thèmes de communication suggérés ²

« Tout acte de parole s'inscrit dans le contexte d'une situation donnée dans le cadre de l'un des domaines (sphères d'activité ou centres d'intérêt) de la vie sociale. [...] Le nombre de domaines possibles est indéterminé. [...]

En ce qui concerne l'enseignement et l'apprentissage des langues en général, on peut utilement distinguer les domaines suivants :

- le domaine **personnel**, qui est celui de la vie privée du sujet, centrée sur le foyer, la famille et les amis et dans lequel il s'engage également dans des activités proprement individuelles telles que lire pour le plaisir, tenir un journal, pratiquer un passe-temps ou se consacrer à un intérêt particulier, etc.
- le domaine **public**, qui est celui où le sujet est engagé, comme tout citoyen, ou comme membre d'un organisme, dans des transactions diverses pour des buts différents
- le domaine **professionnel** dans lequel le sujet est engagé dans son métier ou sa profession
- le domaine **éducatif** dans lequel le sujet est impliqué dans un système éducatif, notamment (mais pas obligatoirement) dans une institution d'enseignement. »³

La liste des thèmes de communication est donnée « à titre d'exemple et de suggestion et ne prétend nullement à l'exhaustivité »⁴.

Chacun des thèmes est décliné en termes de comportements langagiers.

Il est entendu que tous les thèmes ne doivent pas être abordés à chaque unité d'enseignement mais qu'ils le seront de manière récurrente et opportune lors des unités d'enseignement successives.

Le choix des thèmes et des comportements langagiers se fera en relation avec le niveau linguistique visé par le programme et par les acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement concernée.

1. Données personnelles
2. Environnement et habitat
3. Voyages et circulation
4. Nourriture et boissons
5. Loisirs et distractions
6. Temps (météorologique)
7. Travail et profession
8. Services
9. Achats et marchandises
10. Relations personnelles et contacts avec autrui
11. Santé et hygiène
12. Perception et activité sensorimotrice
13. Enseignement et formation
14. Langues

² D'après. WIJNANTS, A., *Drempelniveau*, Raad van Europa, 1985, pp.28 à 37

³ D'après le *Cadre européen commun de référence pour les langues*, Didier, Strasbourg, Paris, 2005, p. 41

⁴ D'après le *Cadre européen commun de référence pour les langues*, Didier, Strasbourg, Paris, 2005, p. 42.

15.Culture et société

Etc.

4.2 Thèmes et comportements langagiers

1. Données personnelles

<ul style="list-style-type: none">Nom, prénom, adresse, n° de téléphone, lieu et date de naissance, âge, sexe, état civil, famille, nationalité, origine	<ul style="list-style-type: none">énoncer clairement ses nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, etc.;épeler le cas échéant ;compléter à bon escient les rubriques correspondant aux données personnelles dans un document officiel.
<ul style="list-style-type: none">Membres de la famille	<ul style="list-style-type: none">décrire la cellule familiale et les parents proches, exprimer ses sympathies et antipathies.

2. Environnement et habitat

<ul style="list-style-type: none">Quartier, ville, région, pays	<ul style="list-style-type: none">échanger des informations sur l'environnement ;décrire un endroit, un paysage.
<ul style="list-style-type: none">Type d'habitation, de logement	<ul style="list-style-type: none">décrire son lieu d'habitation, le type de logement ;le situer.
<ul style="list-style-type: none">Composition de l'habitation	<ul style="list-style-type: none">parler et poser des questions sur les différentes parties de l'habitation (pièces, jardin, garage, etc.) ;décrire les pièces ;décrypter des petites annonces immobilières.
<ul style="list-style-type: none">Mobilier, literie	<ul style="list-style-type: none">citer les meubles et les principaux objets ;les localiser.
<ul style="list-style-type: none">Confort, équipements techniques	<ul style="list-style-type: none">citer les commodités (eau, gaz, électricité) et équipements.
<ul style="list-style-type: none">Location	<ul style="list-style-type: none">trouver des informations dans un prospectus, sur un site internet ;s'informer des conditions de logement.

3. Voyages et circulation

<ul style="list-style-type: none">Orientation	<ul style="list-style-type: none">indiquer et demander le chemin, éventuellement à partir de cartes routières, de plans.
---	--

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vacances, voyages, tourisme 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ dire ou demander où, quand et comment on part en vacances ; ▪ parler de voyages précédents ou de projets ; ▪ s'informer et informer à propos des curiosités locales.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Hébergement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ réserver une chambre ; ▪ décrire le type de chambre que l'on désire ; ▪ remplir le formulaire d'inscription ; ▪ s'informer des prix, des heures de repas ; ▪ réserver un gîte ou un appartement, le localiser, le décrire.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Transports publics 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ s'informer et informer au sujet de l'utilisation des transports publics, des horaires, de l'achat de titres de transport, de l'enregistrement, de la reprise des bagages et de la recherche d'objets perdus ; ▪ comprendre des avis et annonces (textes écrits et/ou appels via haut-parleurs).
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Transport personnel ou privé 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ s'informer et informer à propos des routes, des rues, du code de la route, des possibilités de parking, de la location de voitures ; ▪ s'orienter à l'aide de panneaux routiers ; ▪ comprendre des informations transmises par les médias.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Documents de voyage, de circulation, de séjour 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ comprendre quels documents de circulation, de séjour seront réclamés lors d'un contrôle ; ▪ demander quels documents sont nécessaires, où et comment se les procurer.

4. Nourriture et boissons

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Se nourrir 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ dire où et quand on veut boire ou manger, demander à boire ou à manger.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'alimentation, la restauration 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ demander et/ou commander des boissons, des aliments courants ; ▪ se renseigner sur les différents endroits où l'on peut boire et manger ; ▪ réserver ; ▪ demander s'il reste encore une table libre ; ▪ demander le menu et commander ; ▪ demander l'addition et payer.

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Caractéristiques des aliments 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ dire ou demander si cela plaît et quel en est le goût ; ▪ décrire des spécialités locales ; ▪ expliquer un menu ; ▪ conseiller un choix.
---	---

5. Loisirs et distractions

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Occupation des loisirs, centres d'intérêt 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ dire ce qu'on aime ou aimerait faire, ce à quoi on s'intéresse.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Radio, télévision, presse et multimédias 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ dire si on aime regarder la télévision, écouter la radio, surfer sur internet ; ▪ discuter des informations transmises par les médias ; ▪ parler de ses programmes préférés.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cinéma, théâtre, opéra, concert, spectacle 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ dire quel(s) programme(s) on apprécie ; ▪ dire ce qu'il y a à l'affiche ; ▪ parler d'un spectacle, d'une représentation, etc.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Arts plastiques, expositions, musées, curiosités 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ dire si on s'intéresse à certaines formes d'expression artistique, à des expositions ; ▪ demander des informations à propos des curiosités locales, des événements culturels, etc.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sports 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ dire quel(s) sport(s) on aime ; ▪ dire quel(s) sport(s) on pratique ; ▪ commenter un résultat sportif, une compétition, etc.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lecture 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ expliquer ce qu'on aime lire.

6. Temps (météorologique)

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Climat, temps, conditions climatiques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ caractériser le climat d'une région déterminée ; ▪ parler du temps et des différentes saisons ; ▪ extraire l'information des bulletins météorologiques.
---	---

7. Travail et profession

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Profession, fonction 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ dire et demander quelle profession ou quelle fonction on exerce ; ▪ la décrire.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lieu de travail 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ dire et demander où et chez qui on travaille.

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conditions de travail 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ s’informer et parler de son horaire, de sa position hiérarchique, de ses collègues.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contacts téléphoniques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ fixer ou refuser un rendez-vous ; ▪ prendre note d’un message téléphonique ou le transmettre ; ▪ demander de répéter, de clarifier.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation du travail, sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ expliquer, présenter un planning de travail ; ▪ transmettre et annuler une consigne, un ordre, un message, etc. ; ▪ donner et comprendre des consignes de sécurité ; ▪ lire et comprendre un mode d’emploi.

8. Services

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poste et télécommunications 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ compléter un formulaire ; ▪ demander/fournir des renseignements d’ordre général ; ▪ répondre à une demande simple de renseignements.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Banque 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ s’informer et fournir des renseignements sur les modes de paiement, le change.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurances, mutuelles, syndicats 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ (s’)informer à propos d’un contrat, d’une affiliation ; ▪ déclarer un sinistre.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Secours (ambulance, police, pompiers) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ appeler/demander d’appeler les secours ; ▪ énoncer l’incident dont on est victime ou témoin (vol, incendie, accident).
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Information routière, pannes, services 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ appeler/demander d’appeler un service de dépannage ; ▪ consulter les informations routières ; ▪ solliciter un service (parking, essence, etc.).

9. Achats et marchandises

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Boutiques, magasins 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ s’informer à propos d’un article ou d’un produit ; ▪ nommer les différents types de commerce ; ▪ s’informer sur les différents rayons et départements dans une grande surface ; ▪ décrire l’article (taille, caractéristiques, prix, qualité, poids, mesure, etc.) ; ▪ dire si cela convient ;
---	--

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ (s')informer à propos des prix, des réductions, du service après-vente.
--	---

10. Relations personnelles, contacts avec autrui

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nature des relations personnelles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ fournir ou demander des informations sur des personnes connues ou des relations (aspect physique, caractère, etc.) ; ▪ exprimer ses sympathies, ses antipathies.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Invitations, rendez-vous 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ fixer ou annuler un rendez-vous ; ▪ proposer, accepter ou refuser une invitation.

11. Santé et hygiène

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Parties du corps 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ citer les parties du corps.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etat de santé, besoins physiques et psychologiques 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ décrire son état de santé ; ▪ exprimer ses besoins et s'enquérir de ceux d'autrui.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Hygiène 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ décrire les gestes quotidiens d'hygiène ; ▪ demander où se trouvent les sanitaires.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maladies, accidents 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ dire qu'on a mal, qu'on est malade, qu'on suit un traitement ; ▪ expliquer ce dont on souffre ; ▪ signaler un accident et, le cas échéant, en décrire les circonstances.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Infrastructures médicales et soins de santé (cabinet médical, hôpital, dispensaire, vétérinaire, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ s'informer des infrastructures ; ▪ s'informer des horaires (visites, consultations, etc.) ; ▪ dire si on est assuré et auprès de quel organisme.

12. Perception et activité sensorimotrice

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation spatio-temporelle 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ dire dans quelle position on se trouve ; ▪ se situer dans l'espace et dans le temps ; ▪ localiser des objets dans l'espace.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Perception sensorielle (vue, ouïe, odorat, goût, toucher) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ décrire ce que l'on perçoit.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Actes et gestes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ donner des instructions relatives au maniement des objets et/ou y répondre.

13. Enseignement, formation

▪ Ecoles et études	▪ parler de formations scolaires et professionnelles.
▪ Branches d'enseignement, cours suivis	▪ parler des formations suivies, des branches auxquelles on s'intéresse ; ▪ expliquer ses motivations.
▪ Examens, diplômes	▪ citer les diplômes et certificats que l'on a obtenus, les examens que l'on a passés ou que l'on prépare.

14. Langues

▪ Connaissance, maîtrise, correction de la langue	▪ dire et demander quelle(s) langue(s) on parle, comprend, lit ou écrit et à quel niveau de compétences ; ▪ demander si on a formulé correctement quelque chose ; ▪ demander de préciser la prononciation d'un mot ; ▪ prier l'interlocuteur de corriger les fautes.
▪ Comprendre et se faire comprendre	▪ demander le sens d'un mot, d'une expression ; ▪ demander comment on peut formuler une idée ; ▪ dire que l'on comprend ou ne comprend pas ; ▪ demander de parler plus lentement ou plus clairement, de répéter ou de paraphraser.

15. Culture et société

▪ Relations sociales	▪ entrer en contact/relation en utilisant les expressions appropriées et conformément aux usages ; ▪ (s')informer à propos des règles de politesse.
▪ Culture et société	▪ (s')informer à propos des traditions, des coutumes, des usages, des modes de pensée ; ▪ parler de thèmes de société, donner son opinion et s'enquérir de celle des autres.

5. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Les groupes seront constitués en tenant compte de l'infrastructure, des finalités générales des cours de langues et des finalités particulières de l'unité d'enseignement.

6. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

7.1. Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Langue : XX – atelier de conversation – UE 2	CG	A	32
7.2. Part d'autonomie		P	8
Total des périodes			40

TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

Date de dépôt :

Date d'approbation : **28/03/2018**

« Langue : XX - atelier de conversation -
UE 2 »

Date d'application : **Sans objet**
Date limite de certification : **Sans objet**

Code régime 1 définitif /provisoire	Code domaine de formation et/ou Code domaine études supérieures	Intitulé régime 1 définitif / provisoire	Code régime 1 définitif /provisoire	Code domaine de formation et/ou/ Code domaine études supérieures	Intitulé régime 1 définitif / provisoire
73 01 42 U21 D1	705	Langue : néerlandais - atelier de conversation - UE 2			NEANT
73 02 42 U21 D1	705	Langue : anglais - atelier de conversation - UE 2			NEANT
73 03 42 U21 D1	705	Langue : allemand - atelier de conversation - UE 2			NEANT
73 04 42 U21 D1	705	Langue : espagnol - atelier de conversation - UE 2			NEANT
73 05 42 U21 D1	705	Langue : italien - atelier de conversation - UE 2			NEANT
73 06 42 U21 D1	705	Langue : français - atelier de conversation - UE 2			NEANT

TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

Date de dépôt :

Date d'approbation : **28/03/2018**

« Langue : XX - atelier de conversation -
UE 2 »

Date d'application : **Sans objet**

Date limite de certification : **Sans objet**

Code régime 1 définitif /provisoire	Code domaine de formation et/ou Code domaine études supérieures	Intitulé régime 1 définitif / provisoire	Code régime 1 définitif /provisoire	Code domaine de formation et/ou/ Code domaine études supérieures	Intitulé régime 1 définitif / provisoire
73 07 42 U21 D1	705	Langue : russe - atelier de conversation - UE 2			NEANT
73 08 42 U21 D1	705	Langue : arabe - atelier de conversation - UE 2			NEANT
73 09 42 U21 D1	705	Langue : portugais - atelier de conversation - UE 2			NEANT
73 10 42 U21 D1	705	Langue : danois - atelier de conversation - UE 2			NEANT
73 11 42 U21 D1	705	Langue : grec - atelier de conversation - UE 2			NEANT
73 12 42 U21 D1	705	Langue : chinois - atelier de conversation - UE 2			NEANT

TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

Date de dépôt :

Date d'approbation : **28/03/2018**

« Langue : XX - atelier de conversation -
UE 2 »

Date d'application : **Sans objet**
Date limite de certification : **Sans objet**

Code régime 1 définitif /provisoire	Code domaine de formation et/ou Code domaine études supérieures	Intitulé régime 1 définitif / provisoire	Code régime 1 définitif /provisoire	Code domaine de formation et/ou/ Code domaine études supérieures	Intitulé régime 1 définitif / provisoire
73 13 42 U21 D1	705	Langue : japonais - atelier de conversation - UE 2			NEANT
73 14 42 U21 D1	705	Langue : hongrois - atelier de conversation - UE 2			NEANT
73 19 42 U21 D1	705	Langue : suédois - atelier de conversation - UE 2			NEANT
73 20 42 U21 D1	705	Langue : polonais - atelier de conversation - UE 2			NEANT
73 21 42 U21 D1	705	Langue : turc - atelier de conversation - UE 2			NEANT
73 24 42 U21 D1	705	Langue : roumain - atelier de conversation - UE 2			NEANT